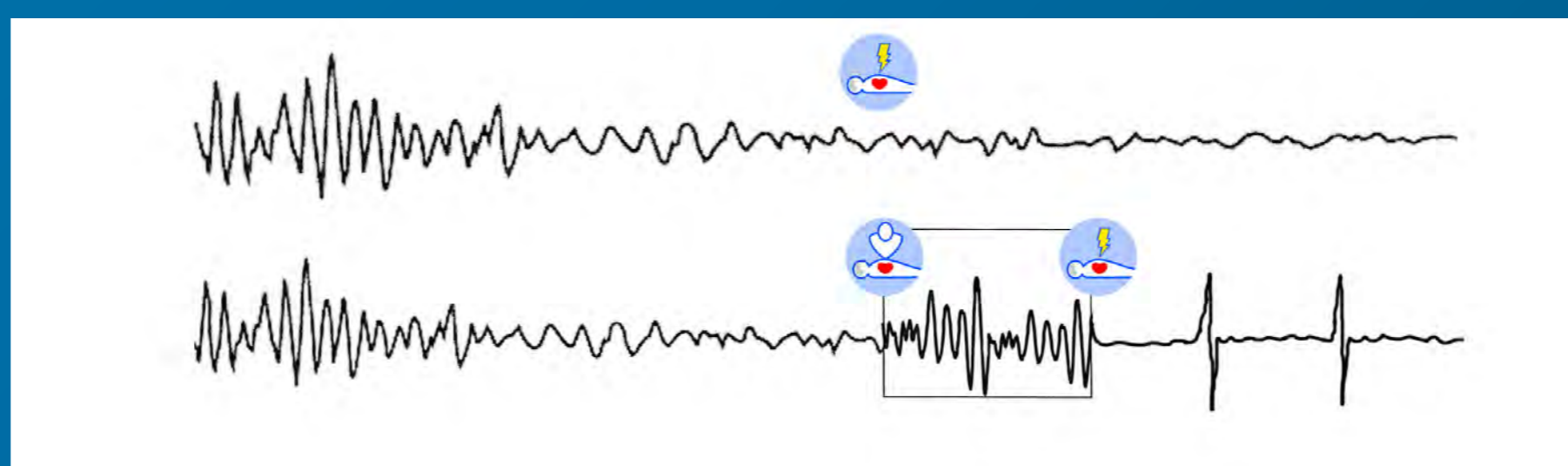




L'arrêt cardiaque soudain, en quelques mots


Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque soudain (ACS), le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation.



Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un défibrillateur automatisé externe, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si le massage cardiaque et la défibrillation sont entrepris dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

Comment agir face à un ACS ?

1	2	3	4
Appelez	Massez	Défibrillez	Attendez les secours
 <p>15 18 112</p>	